

Préparation...

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 28 août 1934

Les observatoires n'ont encore enregistré aucun séisme dans le sol, ni aucun trouble dans le mouvement des planètes et des étoiles ; le service météorologique n'a encore annoncé aucune perturbation dans l'atmosphère, ni aucun changement dans le mouvement des vents. Les circonstances imprévues que chacun attend demeurent donc encore lointaines, si vives que puissent en avoir été les premières annonces, si abondants qu'en soient devenus les propos des gens — et il reste encore, devant les Égyptiens, des jours où ils peuvent respirer tout leur soûl, dormir tout leur soûl, manger et boire tout leur soûl, et parler tout leur soûl, si parler leur plaît.

Il est cependant un prélude troublant, qui donne presque à penser que ces circonstances imprévues, si elles n'ont pas encore atteint l'Égypte, s'en sont peut-être quelque peu rapprochées. L'un des journaux du matin a rapporté qu'un fonctionnaire habitant, croyons-nous, Choubra, s'est rendu à la police pour l'informer que des pierres et des graviers tombaient dans sa maison, comme une pluie battante, chaque fois que venait la nuit ; que ce phénomène était entièrement nouveau et sans précédent ; qu'il en avait cherché la source sans parvenir à l'identifier ni à la retrouver ; et qu'il croyait — mieux, qu'il était certain — qu'il s'agissait de démons surgissant de sous la terre la nuit venue, et provoquant tout ce trouble dans sa maison. Le chef de la police sourit de ce récit, mais envoya avec le fonctionnaire un agent pour examiner l'affaire — et à peine cet agent fut-il arrivé dans la maison et s'y fut-il installé que les pierres se mirent à tomber, les graviers à se disperser, l'atmosphère à s'assombrir, et l'homme crut que la terre elle-même tremblait sous lui, et s'envola vers son supérieur, effrayé et terrifié. Le chef, homme instruit, hardi, au cœur ferme et à l'esprit vigoureux, savait que les démons avaient bien existé autrefois, mais que leur époque était depuis longtemps révolue, qu'ils avaient été contraints d'abandonner les pays civilisés et s'étaient retirés dans les déserts d'al-Ahqaf, où ils demeurent désormais parmi les ruines de la tribu de 'Ad, ce peuple disparu voici des milliers et des milliers d'années.

Aussi ce chef instruit ne crut-il ni le propriétaire de la maison, ni l'agent, et ne prêta-t-il aucune créance à l'idée que ce fussent les mains de démons qui dispersaient les graviers et lançaient les pierres. Il fut

certain, au contraire, que des démons humains rusés avaient ourdi ce stratagème, et guettaient ce pauvre homme pour lui offrir ces cadeaux odieux et malfaisants. Il résolut donc de découvrir ces démons, et de les traduire devant le parquet, puis devant la justice. Il se rendit donc lui-même à cette maison, fort de tout le savoir qu'il possédait — récitant peut-être en lui-même quelques formules, et peut-être aussi fortifié de quelques talismans.

À peine eut-il atteint la maison et s'y fut-il installé que la poussière se leva, que les pierres tombèrent, que les graviers se dispersèrent de toutes parts, et notre homme se mit à chercher, et à chercher encore, à enquêter, et à enquêter encore, espérant trouver quelque démon humain ou quelque démon véritable, égyptien ou étranger résidant en Égypte — mais il ne trouva personne. Il retourna donc au commissariat et consigna ce qu'il avait constaté dans son procès-verbal, et Dieu seul sait quelles mesures la police prendra désormais pour écarter de cet Égyptien le mal de ces démons, et pour le protéger de leur agression — car la police est, après tout, chargée de protéger les Égyptiens de tout tort, que ce tort provienne des hommes ou des djinns.

Ce qui importe, cependant, c'est que ce phénomène étrange, apparu dans le quartier de Choubra, n'est apparu qu'en ces jours mêmes, après que tant de propos se furent déjà répandus parmi les gens au sujet des circonstances imprévues auxquelles se préparent les Anglais, et dont discutent les Égyptiens. Je n'ai aucun doute, ni rien qui y ressemble, que ces démons soient venus des déserts d'al-Ahqaf en avertissement de l'approche de ces circonstances, et en avant-garde des événements considérables qui pourraient survenir dans les jours à venir. Il est fort probable que ces démons n'étaient que le premier contingent d'une vaste armée de djinns qui se répandra bientôt, sous peu, dans toutes les provinces d'Égypte — et je crains que leur installation ne frappe particulièrement les maisons des fonctionnaires. Car qui sait — peut-être la nouvelle de la crise est-elle parvenue à ces démons avant de nous parvenir, et ont-ils appris que le peu d'aisance qui subsiste en Égypte de nos jours, s'il en subsiste pour quiconque, subsiste pour les fonctionnaires plutôt que pour les cultivateurs dont les récoltes ont échoué, les commerçants dont le commerce a stagné, et les artisans dont les métiers ont périclité. Les fonctionnaires doivent donc, à coup sûr, se préparer à ces étranges circonstances qui ont frappé l'un des leurs hier, ou avant-hier, et menacent bientôt de les frapper tous dans les jours à venir. Et comment les fonctionnaires doivent-ils se préparer à ces

circonstances de démons ? Il faut concevoir des plans, établir des programmes, tracer des méthodes, et recourir à l'avis de spécialistes versés dans les formules et les talismans, maîtres en sorcellerie, capables de chasser les démons, ou de les enfermer dans des jarres, et de les jeter au fond des mers...

Peut-être les fonctionnaires feraient-ils bien de convoquer un congrès général pour étudier l'affaire de ces démons, et chercher les moyens les plus sûrs d'écarter leur méfait, de se prémunir contre leur ruse, et de se délivrer de tout ce qu'ils trament... Quoi qu'il en soit, l'apparition de démons en Égypte est la preuve que la terre tourne encore, et que les choses aspirent enfin à changer, lassées qu'elles sont de la stagnation et de l'immobilité.

Ainsi donc, ces propos de circonstances imprévues sont fondés, la préparation à ces circonstances est inévitable, et l'apparition de démons est, en vérité, un signe plus sûr encore de l'approche de ces circonstances que la délégation de M. Patterson pour représenter le Haut-Commissaire. Comment donc préparer le pays à se protéger des graves calamités que ces circonstances pourraient apporter, et des événements et des malheurs qui pourraient les accompagner ?

Ici les politiques divergent — que Dieu me pardonne, je veux dire que divergent les chroniqueurs de la presse —, avec entre eux beaucoup d'allées et venues, de flux et de reflux, de tiraillements en tous sens, sans nul profit ni nulle utilité. Quelle préparation à ces circonstances demande-t-on donc aux Égyptiens, et à quels Égyptiens demande-t-on cette préparation ? Au cabinet ? Le cabinet ne possède rien, et n'est capable de rien. Vous avez sans doute entendu ce vers de Bachar :

Si les malheurs du destin t'éveillent,

réveille donc Amr pour eux — puis rendors-toi.

Et de fait, Amr fut réveillé, puis se rendormit — et Amr, si vous voulez, c'est le Haut-Commissaire, ou, si vous préférez, tel ou tel Anglais résidant en Égypte. La meilleure préparation que le cabinet puisse apporter à ces circonstances, c'est tout simplement que nous continuions tous de dormir, jusqu'à ce que Dieu accomplisse ce qui doit s'accomplir.

Au peuple, alors ? Que demande-t-on au peuple ? Le peuple ne cherche nulle révolution, n'y songe même pas, n'y voit pas, à l'heure actuelle, un moyen vers la liberté et l'indépendance ; le peuple veut une

indépendance véritable dans ses affaires extérieures, une liberté démocratique véritable dans ses affaires intérieures, et il rejette, avec la plus grande vigueur et la plus grande netteté, tout ce qui touche à son indépendance ou à sa liberté, et résiste, avec la plus grande vigueur et la plus grande netteté, à tout ce qui viserait à modifier sa conception de l'indépendance, ou le régime de gouvernement, ou les méthodes de la politique. Il a montré son avis clairement et nettement depuis la Révolution même, sans jamais s'en détourner, sans jamais hésiter ; il a soutenu cet avis par la violence et le sacrifice des vies et du sang, quand la violence et le sacrifice étaient les moyens à sa portée ; il a ensuite soutenu cet avis par la patience et la fermeté, par l'attachement au principe et l'intégrité dans la revendication de son droit, sans jamais s'en détourner par quelque épreuve que ce fût, si rude fût-elle, sans jamais en être détourné par quelque trouble que ce fût, si grand fût-il ; il a usé, pour cette cause, cabinet après cabinet et ministre après ministre, usé, pour cette cause, représentant anglais après représentant anglais, usé, pour cette cause, les tentatives des tyrans et les intrigues des comploteurs. Que demande-t-on donc au peuple, qu'exige-t-on de lui — ou plutôt, que demande-t-on à ses propres chefs et guides ? Ils dépeignent, avec une parfaite fidélité, la loyauté même du peuple envers son principe, l'attachement même du peuple à son droit, le refus même du peuple de l'injustice, la résistance même du peuple à l'oppression des injustes. Que leur demande-t-on donc ? Qu'ils transigent ? Qu'ils cèdent quelque part de leur droit ? Qu'ils fléchissent ? Qu'ils manquent à quelque part de leur devoir ? Car les droits du peuple ne s'acquièrent pas par la transaction, ne se préservent pas par la souplesse, et ne s'obtiennent pas par la négligence et le manquement.

Comment donc le peuple et ses chefs doivent-ils se préparer à ces circonstances, tout comme ils s'y sont toujours préparés, tout comme ils s'y préparent maintenant, et tout comme ils continueront de s'y préparer demain ? Par la patience dans l'adversité, la fermeté dans les principes, l'insistance sur le droit, et la persévérance sans faille à préserver la dignité nationale, quelles que soient ces circonstances, quelles que soient les épreuves qu'elles apportent.

Telle est la stratégie du peuple ; il n'en a, et ne devrait en avoir, aucune autre. Telle est la voie des chefs ; ils n'en ont, et ne devraient en avoir, aucune autre. Ils ne refusent aucune discussion, si discussion leur est proposée ; ils ne refusent aucune enquête, si enquête leur est proposée — mais ils ne transigent pas, ne fléchissent pas, et ne craignent

pas.

Que celui qui, après tout cela, veut encore transiger, transige pour son propre compte, non pour le compte du peuple. Que celui qui, après tout cela, veut encore fléchir, fléchisse quant à ses propres droits, non quant aux droits du peuple. Que celui qui, après tout cela, veut encore se hâter et arriver avant que le peuple n'arrive — car les occasions peuvent se présenter, les circonstances peuvent survenir, et les avantages peuvent se rapprocher de ceux qui les convoitent ; et il est, parmi ces portes que les circonstances imprévues ouvriront, une entrée bien large pour ceux qui désirent y pénétrer, après une si longue attente...